

### Compte-rendu du Conseil d'école du 13 octobre 2016 - Page 1

### Circonscription de Bois-Guillaume

Localité : Le Houlme

Nom de l'école : École Aragon-Prévert Date de la réunion : 13 octobre 2016

Séance ouverte à 18 h. 05 ; levée à 20 h 05

#### - Présents:

Madame Florence Chapelière, Maire-adjoint du Houlme

#### Membres du Conseil des Maîtres :

Mme Virginie AltarasMme Catherine BellotMme Julie BrasseurMme Sonia CousarierMme Géraldine DeniaudM. Germain do MarcolinoMme Odile GodartMme Brigitte Gosselin

Mme Caroline Joyau-Bodin M. Marc Helloin

M. Jérome Michel M. Laurent Rousseau

#### Membres du Comité de Parents :

M. Jérôme Barat M. Frédéric Corlau

Mme Valérie Saunier M. Mathieu Silva Dos Santos

M. Edouard Tannai M. David Pirou

### Délégué Départemental de l'Éducation Nationale : M. Alain Alexandre

#### Excusés:

M. Philippe Vauchel, Inspecteur de l'Éducation Nationale Mme Mélanie Aouad, parent d'élève

Compte-rendu établi par : M. Germain do Marcolino, président du Conseil d'école

**Secrétaires de séance :** Mme Odile Godart, professeure d'école

Mme Valérie Saunier, parent d'élève

M. Mathieu Silva Dos Santos, parent d'élève



## Compte-rendu du Conseil d'école du 13 octobre 2016 - Page 2

## Point liminaire sur les élus GPE

L'ordre de la liste déposée par le Groupement de Parents d'élèves et celui du bulletin de vote étant différents, monsieur le directeur demande lequel prévaut. Les élus de cette liste préfèrent l'ordre du bulletin, celui-ci est donc retenu.

En conséquence, M. Mathieu Silva Dos Santos et Mme Clémence Taraud sont donc élus délégués des parents d'élèves, alors que Mme Anne Joseph et M. Christophe Crevier ne le sont plus.

Le compte-rendu du Conseil d'école du 31 mai est adopté à l'unanimité. Il est procédé à un tour de table, de nombreux parents étant nouveaux élus.

### 1. Présentation du RASED

Mme Muriel Pothier, maître chargée des aides éducatives, présente le Rased. Celuici est aussi composé d'une psychologue scolaire, Mme Le Roux Berrenger et d'une collègue chargée des aides rééducatives, Mme Tachot. Son effectif est donc complet, mais il faut savoir qu'il exerce sur plusieurs écoles. Alors, les interventions sont privilégiées sur les CP et CE1.

## 2. Modifications et vote du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est lu en totalité.

M. do Marcolino annonce que, grâce à la dotation d'une première volontaire du service civique, le contrôle des absences sera rétabli dès la rentrée des vacances de Toussaint. Tout parent qui n'aura pas signalé l'absence de son enfant par courriel, voire par téléphone, sera appelé avant 10 h.

- ✓ dans le paragraphe Fréquentation, l'expression « dans sa classe » est remplacée par « à l'école » ;
- ✔ laïcité : ajout de « idéologique et» avant « religieux » ;
- objets personnels: suppression du premier mot du paragraphe « globalement », suppression du mot « possession »;
- ✓ évaluation : unique sera à rajouter ;

En ce qui concerne les réunions parents-enseignants de rentrée, on déplore un manque de participation de certaines familles qui pourraient se libérer.

Mme Bellot demande que le féminin enseignante ou maîtresse soit ajouté dans tout le document. M. Helloin n'est pas d'accord, et ne votera pas le règlement modifié.

Le règlement intérieur est donc approuvé à l'unanimité moins une voix.

### 3. Situation de l'école

224 élèves à cette rentrée et au jour du Conseil d'école : un élève a déménagé et une autre a intégré l'école.

✓ 57 CP sont arrivés cette année, c'est un élève de plus que la prévision



### Compte-rendu du Conseil d'école du 13 octobre 2016 - Page 3

d'effectif qui avait permis la réouverture de la neuvième classe, laquelle est ainsi validée ;

- ✓ 35 CE1
- ✓ 42 CE2
- ✓ 11 ulis école
- ✓ 44 CM1
- ✓ 35 CM2

## 4. L'équipe éducative

Elle comprend quatorze enseignants. A ceux présents au Conseil d'école, il faut rajouter M. Erik Petit, qui complète le service de M. Helloin le mardi ; et Mme Sandrine Buchard, ce même jour, qui complète le service de Mme Altaras.

L'ULISécole bénéficie d'une AVS-co : Mlle Dorine Lemonier

Trois AVSi assistent des élèves en difficulté :

- 1. Mme Chenel en CE2/CM1
- 2. Mme Colas en CP/CE1
- 3. Mme Goudout en CE2/CM1

Deux volontaires du service civique, Mlle Alicia Morcillo et Mlle Océane Schmid assistent l'équipe pédagogique avec plusieurs missions :

- x aide en Bibliothèque Centre de Documentation ;
- x suivi du Conseil municipal d'enfants ;
- x suivi des absences ;
- x accompagnement de sorties (gymnase, etc).

# 5. Conseil municipal d'enfants

Comme tous les deux ans, Mme Lebourgeois, adjointe au Maire du Houlme chargée de la citoyenneté, souhaite renouveler le Conseil Municipal d'Enfants. Celui-ci concerne les CM1, CM2 et sixième.

Les élections se dérouleront en novembre selon le calendrier suivant :

- début du mois : une réunion aux diesels, avec Mme Lebourgeois pour présenter le projet ;
- puis déclaration de candidatures et campagne électorale ;
- enfin, en fin de mois, vote aux diesels avec tout le formalisme d'une « vraie » élection : urne, isoloir, liste et cartes électorales, etc.

# 6. Livret Scolaire Unique

Le nouveau livret scolaire unique de l'école et du collège est un outil simple et précis pour rendre compte aux parents des acquis et des progrès de leurs enfants et restituer ainsi une évaluation plus complète et exigeante. Suivant les recommandations de la conférence nationale sur l'évaluation des élèves, ce nouveau livret sera accessible en ligne fin 2016 afin que parents et élèves puissent en prendre connaissance lorsqu'ils le souhaitent. L'application nationale de saisie



### Compte-rendu du Conseil d'école du 13 octobre 2016 - Page 4

des bilans, simple et ergonomique, est commune aux enseignants du premier et du second degré.

M. Helloin doute que ce livret soit prêt pour le rendu des évaluations de la première période. Il s'interroge aussi sur sa sécurité et son accessibilité.

### 7. Calendrier

✓ carnaval : jeudi 6 avril

✔ fête du livre : du 15 au 19 mai, thème : la gourmandise

✓ Kermesse: 23 juin 2016

Un débat s'instaure sur la question de la responsabilité d'autorisation de ces manifestations. Il apparaît, dans tous les cas que le Maire est responsable, sauf avis contraire du préfet. L'AEHL et la coopérative scolaire demanderont donc son autorisation pour la tenue de ces manifestations.

Il faudra prévoir un dispositif de sécurité avec contrôle des entrées pour les horaires d'ouverture au public.

### 8. Exercice PPMS intrusion attentat du 13 octobre 2016

La configuration de l'école ne permet pas de s'échapper. Alors, en cas d'intrusion hostile, la réponse est le confinement.

L'école a reçu un SMS du rectorat à 9 h 58, un appel de la mairie à 10 h. Immédiatement, le signal d'alerte a été déclenché : plusieurs coups de sifflets qui n'ont pas toujours été bien entendus dans les classes. Les deux CE2 étaient en salle Pérec où la représentation d'un conteur se terminait. Ils se sont confinés sur place.

L'équipe pédagogique avait travaillé en amont de l'exercice et défini un protocole :

- ✓ demander aux enfants de s'allonger sur le sol, ou de s'aligner contre un mur ;
- ne pas bouger, faire silence ;
- ✓ baisser les stores, forcer l'extinction de la lumière ;
- ✓ fermer les portes à clef.

Toutes les classes, tous les élèves, ont bien respecté les consignes. Le silence entendu du couloir était même assez impressionnant ! Reste à trouver comment forcer l'extinction des lumières des couloirs car il n'y a pas d'interrupteurs.

Concernant l'extinction des lumières, M. Michel a confirmé que l'allumage des lumières automatiques lui avait permis de savoir qu'une personne s'approchait de sa classe.



### Compte-rendu du Conseil d'école du 13 octobre 2016 - Page 5

Comme l'avait défini encore l'équipe pédagogique, les élèves sont sortis dans le calme, mains levées et paumes ouvertes. Ceci pour leur apprendre la conduite à tenir en cas d'incident, la panique pouvant alors être extrêmement dangereuse et causer de nombreuses victimes.

## 9. Exercice d'alerte incendie du 15 septembre 2016

Un exercice d'alerte incendie a eu lieu le 15 septembre 2016. Aucune difficulté à signaler.

Dans l'année, il faudra refaire deux exercices de confinement et deux exercices d'alerte incendie.

Mme Saunier interroge sur l'idée d'interphone évoquée en réunion précédente de Conseil d'école en cas de PPMS confinement : M. do Marcolino précise qu'après étude, trois paires de talkies-walkies ont été achetées et sont à disposition des responsables de zone confinement.

# 10. Projets pédagogiques

M. Helloin et M. Michel ont contacté la base nautique de Jumièges pour une éventuelle classe transplantée. La mairie ne peut pas encore se prononcer sur son financement.

### 11. Nouvelles Activités Périscolaires

Les parents, interrogés, considèrent que le fonctionnement est maintenant satisfaisant. Il ne sera pas possible d'utiliser la salle RASED, son fonctionnement étant trop spécifique.

La gratuité des activités, maintenue par la municipalité, encourage la fréquentation (environ 160 élèves).

### 12. Questions diverses

Mme Saunier pose cette question : le lundi 10 octobre, au 2ème service, des élèves n'auraient pas eu le temps de manger ? Mme Chapelière va se renseigner.

Après enquête, il apparaît qu'une classe est rentrée tard de sa sortie scolaire...

M. do Marcolino demande que les menus soient respectés. En effet des parents font manger tel ou tel jour leur enfant selon des préoccupations d'allergies ou religieuses. Ce n'est pas correct vis à vis de ces familles de changer le menu au dernier moment.

M. Silva Dos Santos évoque le problème d'incivilités sur le parvis devant l'école et le



### Compte-rendu du Conseil d'école du 13 octobre 2016 - Page 6

fait que la police ne se soit pas présentée.

Mme Chapelière explique que la police a fini par venir et s'est contentée d'un contrôle d'identité. Elle encourage les parents à signaler les diverses anomalies à la police systématiquement.

M. Helloin propose une signalisation stationnement interdit aux abords de l'école.

M. Silva Dos Santos propose l'installation d'une barrière à l'entrée de l'école pour créer un sas, qui serait très utile lors des sorties car les parents se collent à la barrière.

Est évoquée également la possibilité d'un traçage au sol pour interdire le stationnement des personnes.

La séance est close à 20 h. 05.